

École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S1

Téléphone : (514) 596-5288

<http://la-mennais.csdm.ca>

Réunion du Conseil d'établissement

15 avril 2025 – 18 h 15

PV de la rencontre

1. Ouverture de l'assemblée

Mouna Andraos ouvre l'assemblée à 18 h 20.

2. Désignation d'un secrétaire d'assemblée

Caroline Marinacci se propose.

3. Vérification du quorum

Sont présent-es :

Membres parents : Mouna Andraos (a quitté à 20 h 18), Renaud Clément, Caroline Marinacci, Karim Roukoz, Chloé Salato, et Arnaud Theurillat-Cloutier

Membres du personnel : Mireille Langlois (directrice) et Nathalie Petit (enseignante)

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Un point est ajouté dans les dossiers de décision : Réservations suggérées des journées pédao 25-26 pour SDG.

Deux points sont combinés dans les dossiers d'information : Démarche pour changement de traiteur et Suivi Cantine pour tous.

L'adoption de l'ordre du jour modifié est proposée par Chloé Salato et secondée par Renaud Clément.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 20 février 2025

Aucune modification demandée.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Renaud Clément et secondée par Nathalie Petit.

6. Suivi aux procès-verbaux s'il y a lieu

- Plusieurs points de suivi sont à l'ordre du jour.
- Les résultats pour suivre l'évolution du projet pédagogique seront disponibles lors de la rencontre de juin.
- Les procès-verbaux du conseil des élèves seront ajoutés à la documentation de chaque rencontre du CÉ.
- Caroline Marinacci suggère la création d'un tableau de suivi qui pourrait être mis à jour à chaque rencontre pour mieux suivre les actions à mener. Les membres du CÉ sont d'accord. Caroline se propose pour créer le tableau lors de la rédaction du procès-verbal de la présente rencontre.

7. Période réservée au public

Aucun public n'est présent. Arnaud Theurillat-Cloutier, Caroline Marinacci et Karim Roukoz profitent de la période réservée pour résumer les démarches du nouveau comité de parents créé pour la sécurité et l'embellissement aux abords de l'école.

8. Parole au représentant au Comité de parents (CSSDM)

Amina Boumghar n'est pas présente et Arnaud Theurillat-Cloutier (représentant substitut) n'a pas être présent aux rencontres du Comité.

Mouna Andraos souligne que les membres parents du CÉ souhaitaient que la question de la représentation des enseignant-es (diminution dans les dernières années) sur le CÉ soit soulevée devant le Comité.

9. Parole à la Fondation de l'école La Mennais

*Adopter une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement.

*Approuver une proposition veut dire donner son accord. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.

École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S1

Téléphone : (514) 596-5288

<http://la-mennais.csdm.ca>

Chloé Salato, Caroline Marinacci et Mouna Andraos résument les actions les plus récentes de la Fondation (danse familiale Swing ton beigne, campagne de financement de Pâques, contribution au Salon du livre à venir) et l'avancement de la planification de la prochaine édition de la kermesse.

10. Parole au comité usagers du SDG

Mouna Andraos ouvre la discussion sur les moyens à la portée du comité pour avoir un impact plus grand. Elle souligne que peu de demandes des parents ont trouvé écho dans les dernières années en raison de la COVID et des changements de personnel au SDG. Mireille Langlois suggère qu'elle siège aux rencontres du comité usagers du SDG afin de faire le pont entre SDG-parents-école-CSDDM.

Arnaud Theurillat-Cloutier souligne que le projet de loi 94 aura un impact sur notre service de garde et propose aux membres parents de leur envoyer la lettre ouverte qu'il a appuyée récemment.

DOSSIERS DE DÉCISION

11. Réglementation du SDG 24-25

La version finale du document est présentée aux membres du CÉ pour approbation.

L'adoption de la Réglementation 24-25 du SDG est proposée par Karim Roukoz et secondée par Chloé Salato.

12. Réservations suggérées des journées pédago 25-26 pour SDG

Mireille Langlois présente la proposition pour le calendrier des activités offertes au SDG lors des journées pédagogiques de l'an prochain. Deux sorties extérieures sont proposées aux trois sorties organisées en 24-25.

Mouna Andraos se questionne si les activités in situ choisies ont bonne réputation, car Isabelle Gélinas (responsable par intérim du SDG en 23-24) semblait souvent déçue des services offerts l'année précédente. Mireille Langlois explique que les activités sont sélectionnées via un service clé en main de Promotion Zone.

Mouna Andraos demande qu'un rapport des activités et sorties du SDG soit soumis au CÉ avant l'approbation du prochain calendrier pour 26-27 (taux de participation, commentaires des éducatrices, des élèves et des parents, etc.). Caroline Marinacci propose de réfléchir à une façon de consulter les élèves du SDG par rapport aux activités/sorties organisées, mais aussi par rapport à leurs intérêts.

L'adoption du calendrier des activités/sorties du SDG pour les journées pédagogiques 25-26 est proposée par Karim Roukoz et secondée par Chloé Salato.

13. Résolution pour quelques montants à payer par le reliquat du fonds

Mireille explique le contexte du fonds et l'utilisation qu'on peut en faire. Les parents de sept élèves ont accepté l'effacement de leur dette envers l'école. Une résolution du CÉ est nécessaire pour entériner l'effacement.

L'adoption de la résolution est proposée par Arnaud Theurillat-Cloutier et secondée par Caroline Marinacci.

14. Activités éducatives nécessitant un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école = Sorties scolaires

Les activités sont préapprouvées.

DOSSIERS D'INFORMATION

15. École La Mennais : mise à jour clientèle 25-26, autres infos utiles s'il y a lieu)

Travaux majeurs

Mireille Langlois indique qu'il n'y aura pas de grands chantiers à l'école cet été (seulement des réparations/correctifs).

***Adopter** une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement.

***Approuver** une proposition veut dire donner son accord. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.

École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S1

Téléphone : (514) 596-5288

<http://la-mennais.csdm.ca>

Clientèle 2025-2026

Mireille Langlois présente la mise à jour de la clientèle prévue pour 2025-2026 et la prévision des groupes. Le plus grand changement est celui de la classe double 4e-5e qui oblige le chevauchement du 2e et du 3e cycle.

Les membres du CÉ discutent à nouveau de la situation du poste pour la maternelle 4 ans. Comme il y a seulement six élèves inscrit-es, l'enseignante actuelle devra quitter son poste, mais aura la possibilité de le reprendre si la classe est rouverte d'ici le 8 août.

Annonce des classes 2025-2026

Les membres du CÉ discutent également du meilleur moment pour annoncer aux élèves le nom de leur enseignant-e pour la prochaine année. Traditionnellement, l'école privilégie une annonce tardive pour éviter les questions nombreuses et les demandes de changement de groupe. Les membres parents du CÉ croient qu'une annonce plus précoce permettrait aux parents d'accompagner les enfants tout au long de l'été en cas de déception ou d'anxiété. Le CÉ recommande donc que le nom du ou de la titulaire soit indiqué sur la liste de fournitures scolaires envoyée au début de l'été, et qu'un document informatif soit envoyé par la même occasion (le fonctionnement et les critères pour la création des groupes, pourquoi les changements ne sont pas autorisés, etc.).

16. Présentation du plan d'effectif 25-26 et services aux élèves

Mireille Langlois présente une capsule vidéo préparée par le CSSDM à propos du Chantier d'organisation des services complémentaires, puis les constats du chantier et le plan qui sera mis en place en 2025-2026. Elle montre ensuite les calculs du CSSDM qui concernent l'école, et les changements qui en résultent, c'est-à-dire une journée de moins de psychoéducation par semaine pour les classes ordinaires.

17. Service de garde

Aucune information supplémentaire à partager.

18. Démarche pour changement de traiteur

Caroline Marinacci informe les membres du CÉ que nous sommes toujours en attente d'une réponse de Cantine pour tous. Entre-temps, comme convenu, elle a préparé un sondage en ligne pour les parents et un questionnaire papier pour les élèves. Les membres du CÉ révisent les deux questionnaires et recommandent de supprimer la question Avez-vous déjà utilisé le service traiteur ? en ajoutant plutôt le choix de réponse Jamais à la question en lien avec la fréquence d'utilisation. Caroline Marinacci créera un formulaire Microsoft Forms qui sera ensuite envoyé par Mireille Langlois à tous les parents, et un formulaire papier qui sera imprimé et distribué à tou-tes les élèves par l'équipe-école.

19. Suivi projet réaménagement bibliothèque

Mireille Langlois présente les derniers développements du projet, notamment l'ajout de trois parents au comité (Caroline Marinacci, Caroline Robert et Mouna Andraos) ainsi que les complications pour obtenir un plan représentatif permettant de faire des choix de mobilier éclairés. Comme les sommes à investir seront importantes — principalement en raison des coûts élevés pour le rayonnage —, les parents bénévoles du comité offrent leur soutien pour la création des plans et des rendus.

Mireille Langlois estime qu'il sera nécessaire de débloquer au moins 15 000 \$ de la réserve du fonds 4. Une fois les plans finalisés et le budget monté, le projet sera donc officiellement présenté au CÉ et à la Fondation pour confirmer le montage financier.

Une consultation en lien avec le projet sera également organisée auprès de la communauté de l'école lors du Salon du livre de l'école.

20. Budget École suivi

Mireille Langlois présente la version la plus récente du tableau des mesures budgétaires, et attire notre attention sur certains points, notamment la mesure M15154 (libération de mentors) dont le budget initial de 4 213 \$ est passé à 11 577 \$, ainsi que le suivi du reliquat du fonds 4.

***Adopter** une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement.

***Approuver** une proposition veut dire donner son accord. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.

École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S1

Téléphone : (514) 596-5288

<http://la-mennais.csdm.ca>

21. Information par un parent pour adhérer au programme Matière verte

Caroline Marinacci présente le programme offert par Environnement Jeunesse et propose que l'école y adhère pour profiter des ressources et du soutien de l'organisme. Mireille Langlois l'invite à lui envoyer les informations par courriel afin qu'elle les partage avec le personnel impliqué dans le comité vert et jardins.

22. Suivi projet éducatif

Aucune information supplémentaire à partager.

23. Suivi plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Aucune information supplémentaire à partager.

24. Varia

Aucun varia

25. Prochaine rencontre

Jeudi, 5 juin 2025 à 18 h 15

26. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20 h 54.

***Adopter** une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement.

***Approuver** une proposition veut dire donner son accord. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.